



GREVE DU SERVICE DES ORDURES MENAGERES Compte rendu de l'action

Le SDU13FSU ville d'Arles et CCAS avait déposé, le 26 mars, un préavis de grève local du service des ordures ménagères pour le 1^{er} avril 2015, grève reconductible.

Le 30 mars à 11 heures, une rencontre entre les parties concernées a été organisée en salle de réunion du CTM en présence de Monsieur PLANELL, Madame LAUGIER, (*élus*) Messieurs GATTE, GIRAND, SCHAEFFLER et Madame ARMAND (*administration*), le **SDU13FSU** Brigitte RIGAL, Evelyne RODRIGUEZ, Fether OUMEUR et une délégation d'agents du service des Ordures Ménagères. En effet, les agents et le syndicat ne souhaitaient pas rencontrer les élus et l'administration à l'Hôtel de ville mais sur place. Après de nombreux échanges par email nous avons obtenus la rencontre au CTM.

Cette rencontre n'a pu aboutir à un accord puisque, aucune des revendications des agents, portées par le **SDU13FSU**, ne recevait un avis favorable.

Dans ces conditions, et face à des élus fermés et une administration sourde, la grève a débuté **mercredi 1^{er} avril à 4 heures 45**.

Une journée de grève très particulière et inédite

Nous étions sur place dès 4 heures 30 aux côtés de tous les agents grévistes, tout le service. (*Sauf les agents malades*)

Nous avons vu arriver une délégation du syndicat CGT (*syndicat maison comme tout le monde s'en doutait depuis longtemps*) avec surprise qui venait influencer les agents grévistes et remplaçants pour un renoncement à la grève. Nous appelons cela les « casseurs de grève », nous avons l'impression qu'ils étaient mandatés par l'administration.

Une pression successive s'est exercée sur les remplaçants pour une prise de fonction et ce, afin de boycotter la grève. (Directeur du Service, DGST)

Rien n'a pu influencer la détermination des agents grévistes et la journée s'est organisée ensemble personnel et syndicat **SDU13FSU** avec une grande solidarité de tout le personnel présent (*titulaires et remplaçants*). Les collègues en congé sont même venus soutenir le mouvement.

Les journalistes de la Provence (*Marseille*) et la Marseillaise sont venus sur place se rendre compte de l'ampleur du mouvement.

En fin de matinée, le **SDU13FSU** a été convié à deux réunions (*une en mairie et une au service des OM*) avec la présentation d'un projet de protocole syndical pour une sortie de grève avec un accord sur quatre des six revendications.

S'agissant de la réunion en mairie en présence des élus, de l'administration et des syndicats CGT, FO et CFDT, nous n'avons rien eu à dire puisque la réunion s'était déjà tenue avant

SDU13FSU ville d'Arles et CCAS

Ancienne Poste – Place de la République – 13200 ARLES

Adresse postale : Mairie d'Arles – Service du courrier – Place de la République – 13200 ARLES

Tél. : 07.62.77.13.12 – email sdu13fsu@ville-arles.fr

notre arrivée et qu'elle concernait une des revendications des agents sur l'augmentation de l'IAT. Monsieur le Directeur Général de Services a été le seul à s'exprimer pour nous expliquer que les trois organisations syndicales, les élus et l'administration restaient camper sur leur position : pas d'augmentation de l'IAT pour le service des OM dans le cadre du mouvement de grève.

Le mouvement a continué afin d'obtenir les deux dernières demandes et le personnel a voté à l'unanimité la reconduction de la grève.

La pression de la Direction continuait et, afin d'éviter que les bennes ne sortent, les voitures personnelles étaient positionnées devant les bennes.

Dans l'après-midi de nouvelles surprises inédites s'annonçaient, à savoir :

- **un huissier de justice se présentait sur le parking pour relever les numéros d'immatriculation des véhicules des agents pour mettre la pression,**
- **des arrêtés de désignation signés par Monsieur le Maire ordonnaient à tous les agents grévistes de reprendre le travail, dès le 2 avril, avec un risque de sanction disciplinaire en cas de refus. Il s'agit d'une atteinte inacceptable au droit de grève qui est un droit constitutionnel et qui permet aux salariés de porter des revendications qui ne sont pas entendues ou satisfaites.**

Aucune disposition législative ne prévoit de limite expresse à l'exercice du droit de grève. (sauf situation d'insécurité ou de danger pour les biens ou les personnes et en fonction de la durée de la grève)

- **Nous considérons que ces arrêtés sont abusifs et de plus après un jour de grève.**

Face à l'ampleur des moyens mis en œuvre par notre collectivité pour stopper le mouvement de grève et après accord des personnels, le **SDU13FSU** et les élus ont signé un protocole d'accord syndical pour lequel nous avons obtenus pour les agents du service, **quatre revendications sur six et ce en une journée de grève**, à savoir :

1-Travail le dimanche en heures supplémentaires pour les titulaires en priorité par roulement l'agent titulaire indisponible propose une permutation avec son collègue prévu au planning le dimanche précédent ou le dimanche suivant. Ce n'est que si cette permutation n'est pas possible qu'il sera fait appel à un agent remplaçant.

Revendication accordée.

2-Présence de deux ripeurs sur toutes les bennes en fonction les dimanches.

Revendication accordée.

3-Entretien des véhicules du service conforme pour la sécurité des agents et des administrés : il est de la responsabilité du Maire et de l'administration de garantir l'entretien conforme des matériels de collecte.

Des réunions cycliques seront organisées entre les chauffeurs de bennes, la maîtrise et le service du garage.

Revendication accordée.

4-Équipement des bennes de GPS :

Les GPS ne pourront être utilisés pour contrôler l'activité du personnel.

Revendication accordée. Une précision cet engagement, gagné par nos collègues des bennes, et le SDU13FSU, vaudra pour tous les agents utilisant des véhicules munis de GPS. Merci à eux.

Le SDU13FSU restera vigilant sur l'application de l'accord syndical obtenu suite au mouvement de grève. Les revendications obtenues et actées aujourd'hui étaient demandées depuis des mois et des années par le personnel en vain. Les remplaçants, solidaires avec l'action menée, pourront également bénéficier des avancées majeures pour la sécurité et une meilleure organisation du service.

SDU13FSU ville d'Arles et CCAS

Ancienne Poste – Place de la République – 13200 ARLES

Adresse postale : Mairie d'Arles – Service du courrier – Place de la République – 13200 ARLES

Tél. : 07.62.77.13.12 – email sdu13fsu@ville-arles.fr

Bravo à nos collègues du service des OM pour leur solidarité dans l'action aux côtés de notre syndicat, le SDU13FSU ville d'Arles et CCAS.

ARTICLES DE PRESSE AVANT LA GREVE

6

Mardi 31 Mars 2015
www.laprovence.com

Arles

La collecte des poubelles perturbée par une grève ?

Le SDU 13-FSU a déposé un préavis, à partir de demain matin. Et la feria arrive

Evidemment, la date a été choisie à dessein, pour mettre la pression sur la Ville. À quelques jours de la feria de Pâques, le SDU 13-FSU a déposé un préavis de grève indiquant que les agents du service des ordures ménagères cesseraient le travail, à compter de demain matin, 4h45. Soit un mercredi, jour de marché. "Les 50 agents présents la semaine dernière sur les 75 du service ont voté pour la grève la semaine dernière, le mouvement sera suivi à 100%", assure Brigitte Rigal, déléguée SDU 13-FSU. Selon la syndicaliste, les bennes ne collecteront pas les poubelles et déchets demain, ni les jours suivants, si les revendications ne sont pas entendues, le mouvement étant reconductible.

Et ces revendications, quelles sont-elles ? "Elles ne sont pas compliquées, et faites depuis des mois, indique Brigitte Rigal. Elles concernent le rythme de travail, les chauffeurs et les rippeurs (les deux agents derrière la benne, Ndlr) demandent à travailler du lundi au vendredi, et un week-end de temps en temps en heures supplémentaires pour arrondir leur salaire, dont l'indice n'a pas bougé depuis 2010. Ils sont également inquiets à cause de la vétusté des bennes, et sont parfois obligés de prendre des véhicules dont les caméras de recul ne fonctionnent pas, ce qui est très dangereux pour la sécurité des rippeurs. D'autre part des GPS ont été installés sur 9 véhicules, et bientôt sur 6 autres. La géolocalisation va être activée, et on ne sait pas quel est le



La dernière grève d'ampleur pour la collecte des ordures a eu lieu en octobre 2010. / PH. ARCHIVES V. FARINE

but recherché. On veut l'engagement écrit que ce ne soit pas utilisé contre les agents."

Hier matin, une réunion était organisée avec les représentants de la municipalité, mais les deux parties n'ont pas trouvé de terrain d'entente. "Les revendications sont essentiellement salariales, puisque le syndicat SDU 13-FSU, qui n'est d'ailleurs pas forcément représentatif, veut une augmentation de la prime LAT de 50€, avance de son côté Eric Gatté, directeur général des services. Mais tout ça est négocié avec l'ensemble des partenaires dans le cadre d'un plan pluriannuel, et

l'enveloppe 2015 pour améliorer le pouvoir d'achat a été consommée, donc s'il y a augmentation ce ne sera pas avant 2016." Sur les autres points, le DGS apporte aussi des réponses précises. "Du lundi au samedi toute la ville est collectée, le samedi est travaillé en rythme banalisé, on serait dans l'illégalité si les agents travaillaient ce jour-là en heures supplémentaires. Sur la vétusté des bennes, c'est vrai qu'elles ne sont pas de première jeunesse, mais elles sont en parfaite conformité, et chaque année on en achète une neuve, soit un investissement de 160000€. Quant aux GPS, il s'agit d'équiper

l'ensemble de notre flotte, soit 362 véhicules, pour des raisons de sécurité, et pas pour cliquer qui que ce soit."

Les arguments de la Ville seront-ils suffisants pour désamorcer le conflit ? "On est face à un syndicat qui est dans l'affrontement systématique, regrette le directeur général des services. Le compte-rendu de la réunion de ce matin (hier, Ndlr) sera affiché à l'atelier, comme ça les agents auront connaissance des documents, et chacun prendra ses responsabilités. J'espère dans l'intérêt général que la grève n'aura pas lieu."

Christophe VIAL

SDU13FSU ville d'Arles et CCAS

Ancienne Poste – Place de la République – 13200 ARLES

Adresse postale : Mairie d'Arles – Service du courrier – Place de la République – 13200 ARLES

Tél. : 07.62.77.13.12 – email sdu13fsu@ville-arles.fr

Arles : la benne en grève dès mercredi 1er avril

- Écrit par [Sébastien Besatti](#)
- lundi 30 mars 2015 17:33

Déjà qu'ils n'ont pas été augmentés depuis 2010, les agents municipaux des ordures ménagères en ont ras la benne: utilisation à outrance de remplaçants lors des week-ends, leur supprimant de fait les substantielles heures supplémentaires, mise en danger desdits remplaçants qui travaillent seuls à l'arrière du camion, installation de GPS pour " fliquer " les agents et relever leurs horaires de travail...

Dimanche la direction générale des services est allée à la rencontre des agents mécontents, sans trouver de solution à la crise.

Une indemnité d'administration et de technicité (IAT) supplémentaire de 50 euros était demandée au titre de la pénibilité. Prime refusée

La grève reconductible votée à l'unanimité sera donc effective à partir de mercredi 1er avril selon le syndicat majoritaire SDU 13, soutenu par FO. Un mouvement social qui intervient non seulement un jour de marché, mais également à la veille de l'ouverture officielle de la féria.

SB

ARTICLES DE PRESSE PENDANT LA GREVE

Arles : une grève des éboueurs (bien) menée en 24h chrono (LA MARSEILLAISE)

- Écrit par [Sébastien Besatti](#)
- vendredi 3 avril 2015 07:38
- [Imprimer](#)



La totalité du personnel a suivi l'appel à cesser le travail. Photo s.b. La Marseillaise

La grève de 24 heures a permis des avancées sur les conditions de travail.

La grève du service des ordures ménagères a duré moins de 24h mais placée un jour de marché, à 48 heures de la feria, elle a contraint l'employeur municipal à déployer les grands moyens. Le SDU13-FSU est passé à l'action mercredi à 4h30, empêchant tout camion benne d'assurer le service des ordures ménagères.

A 11h30 une réunion s'est déroulée au siège du service des Ordures Ménagères situé en Zone industrielle Sud, en présence des responsables des deux partis.

Les titulaires ont réclamé en vain, une prime de 50 euros liée à la pénibilité et le passage en heures supplémentaires de la journée de samedi. Déboutés en raison des accords passés avec l'intersyndicale, ils ont eu gain de cause sur la garantie de ne pas être « fliqués » par les GPS, la mise en conformité des véhicules, la possibilité de travailler le dimanche en heures supplémentaires sur la base du volontariat et l'affectation d'un deuxième rippeur le dimanche. « Ils ont obtenu en une journée ce qu'ils réclamaient depuis des années » se félicite Brigitte Rigal, secrétaire du SDU13-FSU.

La mairie qui a mobilisé d'autres remplaçants, a envoyé un huissier pour constater le blocage des véhicules avant qu'en milieu d'après-midi, le maire ne signe un arrêté de désignation ordonnant la reprise du service.

La grève a été levée contre la garantie de payer le jour de grève aux remplaçants, solidaires malgré eux du mouvement des titulaires qui, eux, s'en sortent avec une journée retenue sur leur compte de congés. N'en jetez plus.

s.b.

La grève de la collecte des ordures ne troublera pas la Feria

Initié par le SDU13-FSU, le mouvement débuté hier, est déjà terminé. Les tournées reprennent ce matin

Les quinze benne dédiées à la collecte des poubelles sont restées au dépôt hier matin. Et les ordures qui jonchaient les trottoirs arlésiens ont eu le temps d'être emportées par le vent. En cause, un mouvement de grève au service des ordures ménagères, suivi par la totalité des agents municipaux en charge de la collecte. Ils réclamaient une amélioration de leurs conditions de travail, une prime et la mise en état d'une partie de leur matériel. En ce jour de marché, de fête foraine, de ramassage du tri sélectif et, surtout, à quelques heures du début de la Feria, la date de ce mouvement avait été choisie à dessein, afin de mettre la pression sur la municipalité.

"Nous demandons une nouvelle organisation des rythmes de travail des agents, indiquait Brigitte Rigal, déléguée SDU13-FSU, à l'origine de ce mouvement. Chauffeurs et rippeurs souhaitent travailler du lundi au samedi, et le samedi en heures supplémentaires, de temps en temps, pour compenser un salaire qui n'a pas bougé depuis 2010. Nous souhaitons également que les tournées du dimanche se déroulent avec deux rippeurs à l'arrière du camion, le travail seul le dimanche étant devenu la norme." Pour améliorer leur pouvoir d'achat, les agents demandent également une IAT (indemnité d'administration et de technicité) de 50€ par mois.

Autre motif de mécontentement, la vétusté du matériel qui



Les 56 agents ont arrêté le travail hier matin, à l'appel du syndicat SDU13-FSU. Après un arrêté de désignation de la mairie, ils ont décidé de reprendre leurs tournées aujourd'hui. / PHOTO BRUNO SOILLARD

rend le travail quotidien "insupportable". Certains camions datent de 1995, soulignait Jean-Noël, employé au service des ordures ménagères depuis 18 ans. Certains véhicules ne sont même pas équipés de caméra de recul ou de système de bridoage, qui limite la vitesse à 30km/h quand les deux rippeurs sont positionnés derrière la benne. Cela va à l'encontre de toutes les règles de sécurité."

Dernier point de discorde, l'installation de GPS dans 9 vé-

hicules (en attendant les 6 autres). "Nous ne sommes pas contre le progrès et sommes tout à fait prêts à accepter ces puces, mais nous voulons l'engagement écrit que ces puces ne serviront pas à "fliquer" les agents."

Du côté de la mairie, on assurait entendre les inquiétudes des agents. "Sur les six revendications claires qui nous ont été soumises, quatre ont été acceptées, précisait Eric Gatté, directeur général des services, nous

allons organiser des roulements avec deux rippeurs le dimanche et revoir l'entretien des véhicules, même s'ils sont tous conformes à la loi. Nous avons également pris l'engagement de ne pas "fliquer" le personnel avec les puces GPS, elles sont uniquement installées pour mieux gérer le parc."

Les négociations ont par contre buté sur toutes les demandes financières. "Nous serions dans l'illegalité si les agents travaillaient le samedi

en heures supplémentaires, poursuivait Eric Gatté, la ville doit être collectée du lundi au samedi en rythme banalisé. Quant à l'IAT de 50€, il a été décidé, avec l'ensemble des partenaires sociaux (CGT, FO et CFDT), que notre enveloppe budgétaire pour l'amélioration du pouvoir d'achat des agents sera dédiée à notre participation dans une mutuelle santé en 2015 et une mutuelle prévoyance en 2016, pour l'ensemble du personnel municipal. Nous ne renégocierons une nouvelle distribution de cette enveloppe, qu'après ces dates."

Des réponses qui ne semblaient pas satisfaire les employés du service des ordures ménagères qui avaient voté, dans un premier temps, la reconduction de la grève. "Après les deux premières réunions, avec les responsables syndicaux puis, avec la direction des services techniques, nous n'avions pas eu le sentiment d'être entendus, concluait Brigitte Rigal, mais la municipalité à dépanner un arrêté de désignation qui expose les agents grévistes à des sanctions disciplinaires. Nous avons donc décidé de reprendre le travail."

Un arrêté de désignation invoqué pour des raisons d'hygiène et de santé publique et qui tombait à pic pour la mairie. Selon la syndicaliste, le protocole d'accord permettrait aux agents grévistes hier de faire passer ce jour non travaillé dans leurs congés ou leur RTT. Mais le bon déroulement de la Feria n'a pas de prix. P.K.

SDU13FSU ville d'Arles et CCAS
Ancienne Poste – Place de la République – 13200 ARLES
Adresse postale : Mairie d'Arles – Service du courrier– Place de la République – 13200 ARLES
Tél. : 07.62.77.13.12 – email sdu13fsu@ville-arles.fr